

Il y a cinquante ans

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **21/22 (1913)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555914>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

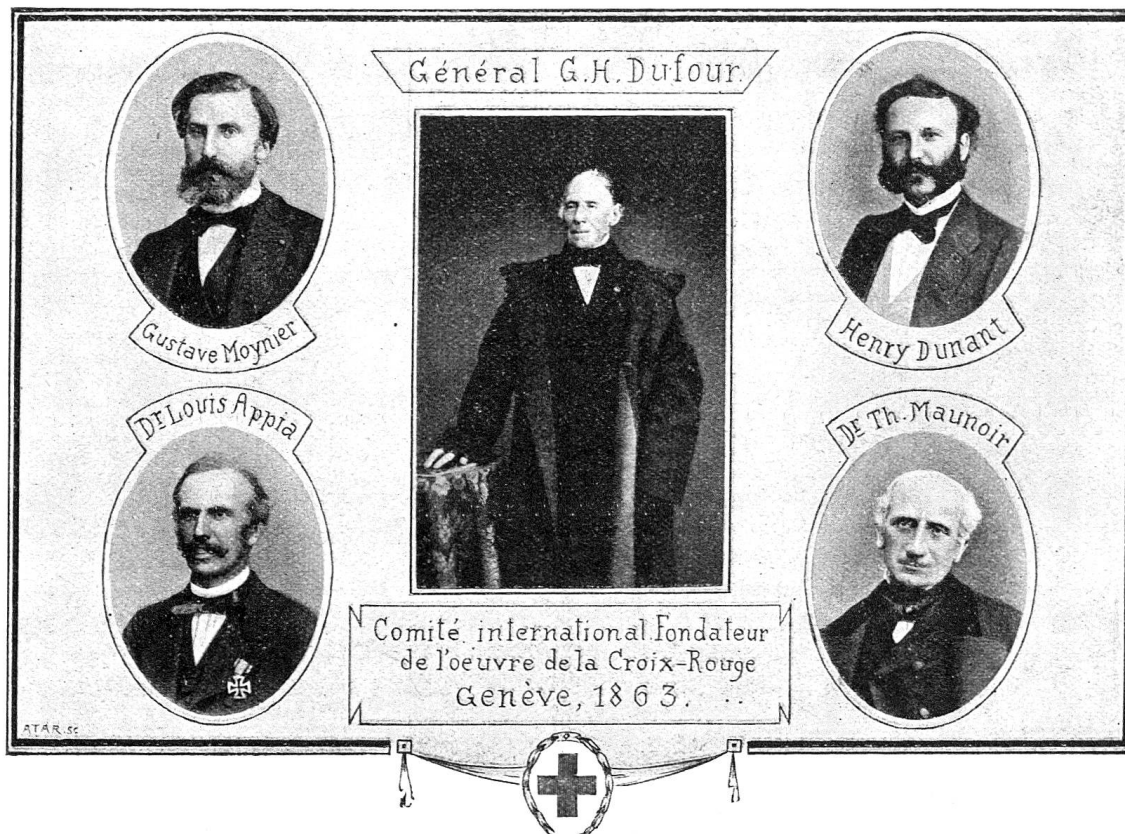
LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire

	Page		Page
Il y a cinquante ans	133	Cressier, Landeron et de St-Blaise; Alliance des samaritains, Comité central:	
Quelques constatations sur les conditions sanitaires dans la guerre des Balkans .	135	Alliance suisse des gardes-malades, sect. de Neuchâtel: Comité; réunion mensuelle	140
Transformation d'une automobile en vue du transport de blessés	139	Les murs homicides	142
Enfin!	140	Cartes et timbres p' la jeunesse tuberculeuse	143
Nouvelles de l'activité des sociétés: Exercice combiné des samaritains de Cornaux,		Projections (nouvelle série)	143
		Attention! Abonnements de 1914	144

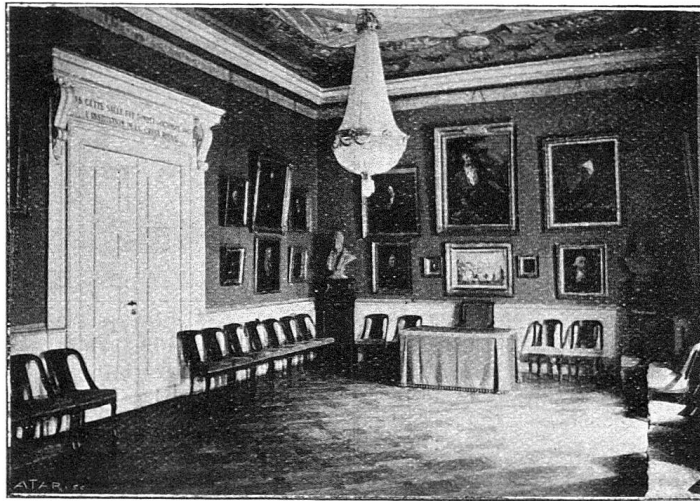
Il y a cinquante ans



Les fondateurs de la Croix-Rouge

Il y a cinquante ans que se réunissait, à Genève, le 26 octobre 1863, la Conférence d'experts qui posa les bases fondamentales de l'institution de la Croix-

et empreintes de sagesse, qui sont demeurées les principes fondamentaux et quasi immuables de cette institution devenue puissante et considérable par ses



Salle de l'Athénée à Genève où fut fondée, en octobre 1863, l'institution de la Croix-Rouge

Rouge. Fallait-il célébrer glorieusement et avec éclat cet anniversaire? Cela n'eut pas correspondu aux sentiments de mo-

ramifications dans tous les Etats civilisés, porte en elle-même la glorification de ceux qui l'ont conçue.



Bibliothèque et Archives du Comité international à Genève, rue de l'Athénée, 3

(Clichés mis obligeamment à notre disposition par le *Bulletin international*)

destie des hommes de bien, qui étaient en même temps des hommes de foi, grâce auxquels la Croix-Rouge a vu le jour. Leur œuvre, assise sur des bases sobres

Cette œuvre est connue. Les résolutions et vœux qui, en conformité du projet émané du comité genevois et rédigé par M. Moynier, ont été votés par cette as-

semblée de trente-six personnes, dont dix-sept délégués représentant quatorze Etats, siégeant à Genève dans la salle de l'Athénée, ont été maintes fois rappelés et reproduits. Il convient, en tout cas, de rappeler les noms des fondateurs de l'œuvre née il y a cinquante ans, c'est-à-dire les membres de ce comité genevois issu de la Société d'utilité publique de Genève, qui prit plus tard le nom de Comité international, et dont les efforts et la persévérante confiance dotèrent l'humanité de cette grandiose et bienfaisante institution, dont elle peut à juste titre être fière.

Ce furent le général Dufour, premier président du Comité genevois, mais bientôt, vu son âge, remplacé par Gustave Moynier, président de la Conférence de

1863 et dès lors président du Comité international jusqu'à son décès, survenu en 1910, Henry Dunant, l'auteur du *Souvenir de Solferino*, qui fut le secrétaire de la Conférence et du Comité et en resta membre jusqu'en 1867, enfin les D^{rs} Th. Maunoir et Louis Appia, décédés le premier en 1869 et le second en 1898.

Nous reproduisons leurs portraits, d'après un groupe qui se trouve à la bibliothèque du Comité international, ainsi qu'au Musée d'art et d'histoire à Genève, en rappelant par l'image aussi le cadre de l'Athénée, où se sont déroulés leurs travaux.

Ce modeste hommage devait leur être rendu.

Bulletin international,
N° 176, 1913.

Quelques constatations sur les conditions sanitaires dans la guerre des Balkans

Nombreuses sont les publications qui ont paru ces derniers mois, émanant de médecins de toutes nations qui sont accourus à l'aide des services de santé des armées belligérantes. On peut déjà tirer de ces documents certaines conclusions générales instructives.

Ainsi un fait s'impose, à la suite de l'adoption des nouvelles armes et de la tactique militaire moderne, c'est l'augmentation marquée du chiffre des morts en regard de celui des blessés sur les champs de bataille. A cet égard les prévisions ont été largement dépassées. Cette proportion n'est pas encore exactement connue, mais elle est certainement plus forte que celle des dernières guerres et atteint vraisemblablement le 35 à 40 %, même davantage, du chiffre total des pertes. Ce chiffre total des pertes en morts, blessés et dis-

parus dans la guerre des Balkans aurait été, jusqu'à la fin des hostilités avec l'armée turque, d'après un relevé que nous avons sous les yeux, de 40,000 sur une armée de 450,000 hommes pour les Bulgares, de 28,000 sur 410,000 hommes pour les Serbes, de 8000 sur 45,000 hommes chez les Monténégrins et de 12,000 sur 150,000 hommes chez les Grecs. Nous ne connaissons pas le chiffre des pertes turques.

Les blessures par balles de fusils ont été généralement de beaucoup plus nombreuses, s'élevant environ à 75 ou 80 % du total des blessures; celles par projectiles de gros calibre, plus meurtrières mais moins fréquentes, ont été dans la proportion moyenne de 10 à 15 % du total; celles par armes blanches ont été exceptionnelles, à peine le 5 %, malgré les corps à corps et assauts à la baïonnette